

Extrait du registre des décisions

Bureau du 11 mai 2023

n° 063-23

Objet : *RD - Demande de subventions au titre du Fonds vert pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires*

- date de convocation le 05 mai 2023
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi onze mai dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Barberaz, salle des fêtes, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

étaient présents : 30

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	
Arith	
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Alain Caraco - Isabelle Dunod - Sylvie Koska - Martin Noblecourt
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	
La Ravoire	Grégory Basin
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leyse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Corinne Charles à Franck Morat - de Alexandre Gennaro à Grégory Basin - de Jocelyne Gougou à Christian Berthomier - de Aurélie Le Meur à Martin Noblecourt - de Pascal Mithieux à Philippe Gamen

conseillers excusés : 17

Luc Berthoud - Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Pierre Brun - Michel Camoz - Jean-Benoît Cerino - Maryse Fabre - Christelle Favetta-Sieyes - Marcel Ferrari - Sandra Ferrari - Christian Gogny - Hélène Jacquemin - Max Joly - Luc Meunier - Damien Regairaz - Thierry Repentin - Cécile Trahand

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 11 mai 2023

délibération n° 063-23

objet **RD - Demande de subventions au titre du Fonds vert pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires**

Philippe Gamen, président, indique que le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires a lancé, début 2023, le Fonds vert pour accélérer la transition écologique dans les territoires. Doté de 2 milliards d'euros de crédits déconcentrés aux préfets pour soutenir les projets des collectivités et de leurs partenaires publics ou privés, ce fonds se décline en 3 axes et 13 mesures :

- performance environnementale,
- adaptation du territoire au changement climatique,
- amélioration du cadre de vie.

Chaque action proposée doit présenter un impact écologique réel :

- réduction des émissions de CO₂ des bâtiments tertiaires en 2030,
- 10 % des espaces naturels en protection forte,
- neutralité carbone à horizon 2050, réduction des émissions de gaz à effet de serre en 2030 de 55 % au niveau européen par rapport à 1990,
- division par 2 du rythme d'artificialisation des sols à horizon 2031,
- moins de 50 % de déchets non dangereux non inertes en 2025 et seulement 10 % des déchets ménagers et assimilés en décharge en 2030,
- prévention des risques liés au changement climatique et adaptation des territoires,
- résorption des points noirs de la trame verte et bleue.

Grand Chambéry s'engage pour l'accélération de la transition écologique de son territoire en présentant 7 actions au titre de ses compétences mobilité, équipements communautaires et déchets dans le cadre du Fonds vert :

Axe du Fonds vert	Mesure du Fonds vert	Action de Grand Chambéry	Direction maître d'ouvrage
Axe 1 : renforcer la performance environnementale	Rénovation énergétique des bâtiments publics	Changement des menuiseries extérieures du gymnase du Granier à La Ravoire	Direction des bâtiments, des infrastructures et des voiries d'agglomération
	Soutien au tri à la source et à la valorisation des biodéchets	Communication, sensibilisation au tri des biodéchets	Direction de la gestion des déchets
Axe 3 : améliorer le cadre de vie	Accompagner le déploiement des zones à faibles émissions mobilité (ZFEm)	Elaboration d'un schéma directeur des P+R et poches de stationnement sur le territoire de Grand Chambéry	Direction de la mobilité
		Parc relais de la Trousse	Direction des bâtiments, des infrastructures et des voiries d'agglomération

Axe du Fonds vert	Mesure du Fonds vert	Action de Grand Chambéry	Direction maître d'ouvrage
Axe 3 : améliorer le cadre de vie	Accompagner le déploiement des zones à faibles émissions mobilité (ZFEm)	Achat de nouveaux autobus en vue du développement d'une offre de transport public desservant des pôles d'échange en entrée de la ZFEm	Direction de la mobilité
	Développement du covoiturage	Dispositif de gratification du covoiturage sur les territoires de Grand Chambéry, Grand Lac et Cœur de Savoie	Direction des bâtiments, des infrastructures et des voiries d'agglomération
		Mise en place de nouvelles lignes de covoiturage	Direction de la mobilité

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 002-22 C du Conseil communautaire du 3 février 2022 portant délégation de compétences du Conseil communautaire au Bureau pour les demandes de subventions,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : sollicite les subventions les plus élevées possible au titre du Fonds vert,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer tout document à intervenir au titre de ces demandes de subventions,

Article 3 : dit, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Décision I-Parapheur du Bureau

Numéro attribué à l'acte :

063-23

Objet de l'acte :

RD - Demande de subventions au titre du Fonds vert pour
l'accélération de la transition écologique dans les territoires

Thème Préfecture :

7 - Finances locales 5 - Subventions 1 - Demandes de subventions

Date de l'acte :

16 mai 2023

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission :

073-200069110-20230516-lmc1H29414H1-DE

Identifiant unique de l'acte :

lmc1H29414H1

Date de transmission en Préfecture :

17 mai 2023

Date de réception en Préfecture :

17 mai 2023

Publication sur le site internet:

mercredi 17 mai 2023